

COMPTE RENDU DE REUNION

Groupe de travail sur la prévention du Risque Routier (GT RR)
(Sous-groupe du GTN SSP)
08/01/2018

I. MEMBRES PRESENTS

Jean-Jacques BODELLE, Emilie COURZADET, Audrey GENRE, Marianne VASSEUR, Christophe ANDRAULT, Emilie BARRAT, Pascal THOMAS, Matthieu CONSTANT, Christine POPLIMONT, Yves PAGE, Jean-François BOILOT

II. MEMBRES ABSENTS OU EXCUSES

Sébastien WILLEM, Serge DUPUY, Nathalie PERRAULT

III. ORDRE DU JOUR COMPLET

1. BILAN DE LA DEMARCHE
2. LES SUITES
3. QUESTIONS DIVERSES

IV. SUJET 1 – BILAN DE LA DEMARCHE

⇒ **Retour en quelques chiffres :**

Les travaux du Groupe de Travail sur la prévention du Risque Routier chez les sapeurs-pompiers ont été lancés lors de sa première réunion, le 15/10/2014 et se sont clôturés officiellement le 08/01/2018 lors de cette dernière réunion. Au cours de ces 3 années de travail, on a pu noter :

- 9 réunions en présentielle,
- des 10aines de conférences téléphoniques,
- plus d'une 20aine de Plan de Prévention du Risque Routier (PPRR) analysés,
- près de 5 focus groups observés,
- et surtout 14 membres actifs que le pilote du groupe remercie particulièrement pour leur implication tout au long de ces 3 années.

⇒ **Les livrables réalisés :**

Au bout de 3 ans de collaboration, le groupe a finalisé :

- un livret sur la prévention du risque routier, au sein des Services d'Incendie et de Secours. Ce livret qui est le fruit d'une démarche globale et pluridisciplinaire, se veut être un recueil de bonnes pratiques destinés à enrichir les réflexions de chacun. En fonction de leur situation et de leur besoin, les SDIS pourront y retrouver des données et outils à des niveaux différents. Objectif : être une base objective intéressante pour tout acteur de la prévention dans un SDIS et inciter ou aider certains départements dans le développement d'actions de prévention.
- une vidéo de promotion du livret et d'incitation au développement d'actions de prévention dans ce domaine.

Le Groupe de travail avait également initié la réalisation :

- d'un document juridique sur les droits et devoirs des conducteurs (= recueil d'extraits de textes sur ce sujet).

Pour rappel, le président de la FNSPF n'avait certes pas émis d'opposition particulière au projet de document récapitulatif mais il n'y avait pas non plus d'intérêt spécial. En conséquence, le GT RR avait donc pris la décision de ne pas aller plus loin sur ce document, pour les raisons suivantes :

- Ce document aurait nécessité un gros travail de vérification juridique, et d'actualisation permanente,
- La mise en forme de ce document, tel que l'avait imaginé Jean-François BOILOT, aurait demandé énormément de temps.

Pourtant, ce document aurait répondu à des attentes terrains, exprimés notamment par plusieurs structures (SDIS, BSPP, BMPPM...).

Il semblerait que l'ENSOSP ait également trouvé un intérêt particulier à ce type de document et que plusieurs personnes de l'ENSOSP travailleraient actuellement sur ce sujet...Jean-Jacques BODELLE précise que c'est intéressant qu'une suite soit donnée à ces travaux mais qu'il est nécessaire de veiller au fait que les structures et personnes, à l'initiative du projet (Jean-François BOILOT – GTN SSP) n'en soient pas écartées totalement.

Ce sujet pourra être abordé notamment lors de la prochaine réunion entre le COPIL GTN SSP et les partenaires (ENSOSP, FNP, DGSCGC, BMPPM...), le 31/01/2018.

⇒ **Les actions de communication et de valorisation :**

Depuis le début, le groupe s'est attaché à communiquer largement sur ses travaux. Pour ce faire différents outils ou moyens de communication ont été utilisés :

- Le Bulletin d'Information Prévention de la MNSPF (ex : Avril, Juillet et Octobre 2015, Avril et Juillet 2016, Juillet et Octobre 2017)
- Des présentations/temps de paroles à l'occasion des congrès nationaux des sapeurs-pompiers de France (Octobre 2015, Septembre 2016, Octobre 2017)
- Les réseaux sociaux (Facebook et twitter) de la FNSPF/MNSPF et des partenaires tels que la MATMUT : notamment dans le cadre de la valorisation des livrables réalisés (octobre 2017 et d'autres à venir en 2018)
- Un dossier à venir dans le Magazine « SPF » courant 2018.

- Les sites internet avec notamment la mise en ligne des documents finalisés en téléchargement (ok sur pompiers.fr ; vérifier pour le PNRS de l'ENSOSP).

Dans son plan de communication, la FNSPF avait normalement prévu d'informer le réseau et de diffuser les supports dans sa lettre actu. Les membres présents n'ont pas vu passer l'information. Audrey GENRE s'assurera que cette action a été planifiée.

D'autre part, les membres préconisent également :

- qu'un mail soit adressé par la FNSPF à l'ensemble des directeurs pour leur transmettre les documents réalisés ou du moins leur indiquer qu'ils sont téléchargeables sur le site pompiers.fr.
- que les présidents des commissions fédérales soient informés de la création de ces supports et invités à faire le lien avec les sujets traités au sein de leur commission.

⇒ **La diffusion d'exemplaires papiers du livret :**

Le livret risque routier a été transmis en main propre lors de la cérémonie de remise officielle organisée durant le carrefour « Les Solidarités » au congrès national des sapeurs-pompiers de France.

Outre cette diffusion, le GTRR estime qu'il serait nécessaire de transmettre un exemplaire papier aux structures ayant participées activement au projet. La liste est détaillée dans le tableau ci-dessous :

Institution	Participation aux travaux	Destinataire	Personnes à citer en remerciement dans le courrier	Signataire du courrier
DSR	Sollicitation à plusieurs reprises, notamment pour des interprétations de textes	Pierre GINEFRI, sous-directeur de l'éducation routière et du permis de conduire et/ou Emmanuel BARBE, délégué interministériel à la sécurité routière,	Pierre GINEFRI, sous-directeur de l'éducation routière et du permis de conduire Emmanuel ROCHATTE, délégué interministériel adjoint	Secrétaire Général FNSPF
BMPM	Sollicitation pour intégrer un membre du BMPM, Focus group/formation	Vice-Amiral Charles Henri Garié	Matthieu CONSTANT, Jean-Louis FABIANI, Yannick ROUX	JJ. Bodelle
SDIS 13	Participation au focus groups + échanges sur la	DDISIS		JJ. Bodelle

	formation			
SDIS 33	Participation au focus groups	DDISIS		JJ. Bodelle
SDIS 43	Participation au Focus Groups	DDISIS		JJ. Bodelle
SDIS 54	Participation au focus groups + échanges sur la formation	DDISIS	Jean-Marc LAMBERT	JJ. Bodelle

Enfin, le GT RR préconise auprès de la FNSPF de communiquer plus largement sur les supports réalisés et :

- d'adresser un courrier aux organismes listés ci-dessous pour les leur adresser le livret en version papier, ou à défaut les informer que les documents sont téléchargeables sur le site internet :
 - o Le Conseil National de Sécurité Routière (destinataire : le président),
 - o La ligue contre la violence routière (destinataire : Chantal PERRICHON),
 - o La Fédération Nationale des Centres de Gestion,
 - o Le CNFPT,
 - o La CNAM,
 - o L'INSERR,
 - o L'Automobile Club Médical de France, etc...
- de ne pas hésiter à intervenir lors de journées spécifiques, telles que celles proposées par le réseau idéal connaissances, ou le collègue français de médecine du trafic (4/04/2018).

V. SUJET 2 – LES SUITES

Depuis la fin des travaux du groupe, différentes démarches ont été « entreprises » :

- Projets de décret et d'arrêté relatifs au code de la route et au permis de conduire – avis favorable (FLASH INFO du 30 NOVEMBRE 2017) :

Comme la FNSPF le demandait depuis 2014, ces textes autorisent, conformément à la dérogation permise par la directive européenne 2006/126/CE du 20 décembre 2006, les acteurs de la sécurité civile (SP, militaires, démineurs, bénévoles des AASC) titulaires du permis B à conduire des véhicules de plus de 3,5 T et de moins de 5,5 T, à condition d'avoir suivi une formation spécifique de 7 heures.

En outre, ils subordonnent à la seule visite médicale par le médecin du SDIS prévue par l'arrêté du 6 mai 2000 l'aptitude médicale des sapeurs-pompiers titulaires du permis B à la conduite des VSAV, excluant de ce fait toute visite médicale et toute démarche administrative spécifiques.

La FNSPF a salué ces deux mesures de simplification normative, fort opportunes pour favoriser l'engagement des sapeurs-pompiers, notamment volontaires.

- Projet de plan SSQVS de la DSCGC :

Même si cette décision n'est pas directement liée aux travaux menés par le groupe, on peut noter que dans son axe N°2 –initier, renforcer et/ou développer des mesures de prévention sur les activités les plus impactantes en termes de sinistralité , la première action concerne le renforcement de la prévention du risque routier.

- De cette action en découle notamment la création d'un premier groupe de travail piloté par la DGSCGC :

L'objectif de ce groupe est de monter une action de communication de portée nationale en partenariat avec la DSR sur la prévention du Risque Routier chez les Sapeurs-Pompiers en s'appuyant sur le travail déjà fait dans les SDIS et sur le livret, réalisé par le GT Risque Routier.

Jean-Jacques BODELLE a intégré ce groupe de travail, au titre de la FNSPF. Une première réunion s'est tenue le 06/12/2017, en présence d'une 10aine de partenaires (DSR, représentants de certains SDIS, FNSPF, ANDSIS,..)

VI. SUJET 3 – QUESTIONS DIVERSES

- La question de l'évaluation et du suivi des travaux menés par ce groupe est posé. Il est précisé que ce sujet avait été abordé, il y a quelque temps, d'une manière plus large pour l'ensemble des travaux du GTN SSP : connaissance, utilité, impacts, etc....Jean-Jacques et Audrey relanceront ces questions lors de la prochaine réunion du COPIL GTN SSP. Voir si cette mission ne peut pas être confiée à un chercheur INRS.

SUIVI DES ACTIONS A MENER (08/01/2018)

	ACTIONS	RESPONSABLE_ACTIONS	SUIVI
COMMUNICATION	Vérifier la mise en ligne des livrables sur le PNRS de l'ENSOSP	Audrey GENRE	Fait - Ok
	Vérifier que les supports ont bien été diffusés dans la lettre actu de la FNSPF	Audrey GENRE	En cours
	Voir avec la FNSPF s'il est possible d'adresser un mail à l'ensemble des DDSIS + présidents de commission (voir si redondant avec lettre actu)	Audrey GENRE	En cours
	Faire un point avec la FNSPF sur la diffusion des supports : - auprès des organismes ayant contribué aux travaux, - auprès des structures en lien avec la sécurité routière et la santé/sécurité	Audrey GENRE	En cours
COURRIER	Réaliser les courriers avec les livrets (DSR – BMPPM – SDIS)	Audrey GENRE – Jean-Jacques BODELLE	En cours